



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 27/10/2022

TESTS DE DÉCLENCHEMENT DE SIRÈNES D'ALERTE DES POPULATIONS

A Lille, le mercredi 2 novembre à 11h45

À la suite des travaux réalisés sur le dôme de la préfecture, la préfecture du Nord procédera **au déclenchement de la sirène située sur le toit de la préfecture, place de la République à Lille, le mercredi 2 novembre 2022, à partir de 11h45**. Il s'agit de tester le bon fonctionnement de ces sirènes destinées à alerter et informer les populations en cas de survenue d'un événement grave.

Pendant cet essai, **trois signaux seront testés** :

- l'essai mensuel : une séquence d'1 minute et 41 secondes ;
- l'alerte : une séquence d'1 minute et 41 secondes ;
- la fin de l'alerte : un son continu de 30 secondes.

Ce test ne nécessite pas de réaction de la part de la population.

Qu'est-ce que le système d'alerte et d'information des populations (SAIP) ?

Le SAIP permet la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités. Son objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave imminent ou en cours.

La population concernée doit alors adopter un comportement permettant sa mise en protection. Son déclenchement et le contenu du message associé sont décidés par l'autorité chargée de la protection générale de la population, de l'ordre public et de la défense civile. Cette compétence est détenue par le maire et le préfet de département.

Ce déclenchement ne nécessite pas le respect des consignes de mise à l'abri de la part de la population.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)